

PRESENTATION DE LA PLATEFORME DONAVOL

Le [règlement UE n° 2017/625](#) concernant les contrôles officiels prévoit, dans ses actes délégués, que l'autorité compétente de chaque état membre collecte les données d'autocontrôles des abattoirs relatifs à salmonelles (poulet, dinde, chevreaux) et campylobacter (poulet)¹.

Pour répondre à cette obligation, la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) du Ministère de l'Agriculture a confié aux fédérations professionnelles représentant les abattoirs de volailles – FIA et CNADEV – la mutualisation et la transmission de ces données de contrôles officiels, pour l'ensemble des établissements d'abattage de volailles et chevreaux, ayant un agrément sanitaire européen pour cette activité.

La FIA et le CNADEV ont mis en place une plateforme mutualisée de remontée des données d'autocontrôle des abattoirs de volailles, lapins et chevreaux, qui répond à l'obligation réglementaire, mais permet également la remontée volontaire de données supplémentaires (autres germes, autres matrices de prélèvement) qui pourront être exploitées par la FIA et le CNADEV, sur demande et après accord express des entreprises. Ces données permettront des synthèses régulières, à destination des professionnels, sur l'état sanitaire des abattoirs de volailles. Chaque entreprise pourra également se situer par rapport aux autres entreprises du secteur.

La plateforme est alimentée par transmission de fichiers Excel, CSV ou formulaires en ligne Googleform, dans un format prédéfini (voir ci-dessous les champs obligatoires). Ces fichiers sont envoyés par les participants à l'adresse contact@donavol.fr à une fréquence au minimum trimestrielle, puis intégrés dans une base de données.

Les données récoltées sont les suivantes (avec leur caractère obligatoire ou facultatif et le type de données attendues) :

Caractère obligatoire ou non	Type d'information demandée	Contenu de l'information demandée
Obligatoire	Numéro d'agrément de l'abattoir	<u>Format agrément</u> : FR 00.000.000 CE
Obligatoire	Nom du laboratoire d'analyses	<u>Texte</u> : AAAAAA
Obligatoire	Espèce abattue	<u>Liste définie</u> : poulet ; poule de réforme ; dinde ; canard à rôtir ; canard gras ; pintade ; coquelet ; caille ; pigeon ; gibier ; repro gallus ; repro dinde ; repro canard ; repro pintade ; chevreau ; autres
Obligatoire	Date d'abattage (ou date de production pour les produits transformés)	<u>Date</u> : JJ/MM/AAAA
Obligatoire	Identifiant du lot abattu	<u>Alphanumérique</u> : 0000AA
Obligatoire	Matrice analysée	<u>Liste définie</u> : peau de cou ; peau (autre que cou) ; peau + muscle ; muscle ; abat ; vsm ; préparation de viande ; produit à base de viande cru ; produit à base de viande cuit ; autre.

¹ Voir les articles 35 et 36 du [règlement n°2019/627](#) de la Commission du 15 mars 2019 établissant des modalités uniformes pour la réalisation des contrôles officiels en ce qui concerne les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine conformément au règlement (UE) 2017/625 du Parlement européen et du Conseil et modifiant le règlement (CE) n° 2074/2005 de la Commission en ce qui concerne les contrôles officiels.

Obligatoire	Germe analysé	Liste définie : salmonelle ; campylobacter ; Escherichia coli ;FAM / flore totale ; staphylocoque coagulase + ; entérobactérie ; listeria ; clostridium perfringens ; coliformes totaux ; coliformes fécaux ; streptocoques.
Obligatoire	Présence	Liste définie : oui ; non ; sans objet
Obligatoire	Dénombrement Campylobacter	Liste définie : < 100 ; valeur exacte (>= 100 et <= 10 000) ; > 10 000 ; sans objet.
Obligatoire	Dénombrement Campylobacter) (Hors	Liste définie : valeur exacte ; < au seuil de détection
Obligatoire	Sérotype de salmonelle	Liste définie : sans objet ; enteritidis ; enteritidis associée à typhimurium ; typhimurium ; typhimurium variant (non identifié) ; typhimurium variant 4,5,12:i:- ; typhimurium variant 1,4,[5],12,i:- ; typhimurium variant 1,4,[5],12,-:1,2 ; typhimurium variant 1,4,[5],12,-:- ; hadar ; virchow ; infantis ; kentucky ; agama ; agona ; ajiobo ; albany ; anatum ; arizonae ; banana ; blockley ; bovis ; morbificans ; brandenburg ; bredeney ; cerro ; coeln ; corvalis ; derby ; dublin ; fyris ; give ; havana ; heidelberg ; indiana ; kottbus ; livingstone ; mbandaka ; minnesota ; montevideo ; napoli ; newport ; ohio ; ome ; paratyphimurium ; regent ; richmond ; saint paul ; schwarzengrund ; senftenberg ; veneziana ; non typé ; autres.
Facultatif	Mode d'élevage (ou Produits Elaborés)	Liste définie : claustration ; plein air ; produits élaborés
Facultatif	Etape de prélèvement	Liste définie : avant ressuage ; carcasse après ressuage ; début de fabrication dans l'atelier ; fin de fabrication dans l'atelier ; autre.
Facultatif	Ligne d'abattage	Texte : AAAAAA

Les résultats des autocontrôles officiels (salmonelles sur les carcasses de poulets, dindes et chevreux et campylobacter sur les carcasses de poulets) sont agrégés et transmis à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) du Ministère de l'Agriculture.

Les données collectées sont visibles via une Plateforme accessible en ligne pour chaque entreprise.

PROCESSUS POUR TRANSMETTRE SES DONNEES ET LES CONSULTER

1. Renseigner le **formulaire d'inscription** joint et l'envoyer à l'adresse mail suivante : contact@donavol.fr
2. Réception de
 - La convention à compléter, signer et renvoyer à l'adresse mail : contact@donavol.fr
 - Mon identifiant et mot de passe pour consulter les résultats en ligne (uniquement pour les personnes habilitées).
3. Envoyer trimestriellement les données dans le format prédéfini (fichier Excel ou CSV) à l'adresse mail : contact@donavol.fr – voir **fichier Excel modèle**. *Un formulaire en ligne Google Form sera également disponible prochainement.*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A COMPLETER

Ce formulaire est valable pour une entreprise identifiée par son SIRET. Les Apporteurs de données et Utilisateurs habilités sont liés à cette entreprise. Leur accès à la plateforme est valable à compter de la réception par la FIA de la convention signée.

La liste des personnes habilitées peut être consultée et modifiée autant que de besoin. Pour cela, il est nécessaire d'envoyer un mail à l'adresse : contact@donavol.fr

Raison sociale de l'abattoir		
Numéro d'agrément européen (FR XX XXX XX CE)		
Tonnage annuel abattu (en TEC)		
SIRET		
Adresse		
Personne représentant l'abattoir (signataire de la convention)	M./Mme En qualité de Numéro de téléphone : Adresse mail :	
Apporteurs de données : transmettent les données à DONAVOL		
	Prénom Nom	Coordonnées (mail + téléphone)
Personne habilitée 1		
Personne habilitée 2		
Personne habilitée 3		
Personne habilitée 4		
Personne habilitée 5		
Personne habilitée 6		
Utilisateur : consultation des données sur DONAVOL		
	Prénom Nom	Coordonnées (mail + téléphone)
Personne habilitée 1		
Personne habilitée 2		
Personne habilitée 3		
Personne habilitée 4		
Personne habilitée 5		
Personne habilitée 6		